

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

Objet

Budget de l'Exercice
1970

STAT DES SUBVENTIONS

DATE DE CONVOCATION

13 avril 1970

DATE D'AFFICHAGE

20 avril 1970

Nombre de conseillers
en exercice 24

Nombre de présents 17

Nombre de votants 20

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent mil neuf cent soixante dix
le dix sept avril à 19 heures
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de Monsieur MATRAS, Maire-Adjoint

Etaient présents : MM. MATRAS, M^{lle} FOUCHÉ, M. BUJARD, LANUSSÉ,
COLLE, BOUCHET, NAULIN, BOUDEY, BETOUS, OSQUIGUIL, DOMECCQ
REIX, TETARD, STIPAL, CAMBLONG, NARTEAU, POUGET .

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. de LIPKOWSKI par M. MATRAS
Dr. GACHET par M. BUJARD
Mme BIDEAU par M^{lle} FOUCHÉ

Absents : MM.

Monsieur TETARD

a été élu Secrétaire.

Par délibération en date du 6 Février 1970, le
Conseil Municipal a procédé à une première répartition des
crédits inscrits au Budget primitif 1970 et destinés à venir
en aide à diverses Sociétés.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Vu l'avis de la Commission Plénière,

DECIDE :

- d'allouer les subventions suivantes au titre de
l'exercice 1970 :

./....

CHAPITRE 944 - Article 657 -

Encouragement aux Œuvres Educatives de Jeunesse

- Crédit inscrit au B.P. 1970	6 750 Frs
- Crédit à inscrire au B.S. 1970	19 000 "
(par virement de crédit des chapitres 945 et 961 au Chapitre 944).	
	<hr/>
TOTAL	25 750 Frs

Pour mémoire :

- <u>Crédits répartis par D.C.M. du 6.2.70</u>	6 750 "
- CROIX ROUGE (pour garderies)	1 500 Frs
- Scouts de France	2 000 "
- Eclaireurs de France	2 000 "
- Association Unioniste d'Education Populaire	1 250 "
	<hr/>
RESTE A REPARTIR	19 000 Frs
- Foyers des Jeunes	4 000 "
- Association ROYAN/VACANCES-JEUNESSE	15 000 "

./.....

CHAPITRE 945 - Article 657 -

Encouragement aux Sports

- Crédit inscrit au B.P. 1970	174 550 Frs
- <u>Subventions allouées par D.C.M. du 6.2.1970 :</u>	
- AERO-CLUB	15 000 "
	<hr/>
RESTE A REPARTIR	159 550 Frs
- Société des Régates	29 000 "
- Société des Régates (Ecole de Voile)	3 500 "
- Garden Tennis Club	1 000 "
- Garden Tennis Club (Ecole de Tennis)	400 "
- Royan-Océan-Club (Omnisports)	58 800 "
- Royan-Océan-Club (Section sports de salle) ..	850 "
- Association sportive du Lycée mixte	800 "
- Association sportive du C.E.T. Champlain (bâtiments sports)	800 "
- Association sportive du C.E.T. Jeunes Filles.	400 "
- "Les Goelands"	6 000 "
- "Les Mouettes"	2 800 "
- "Les Mouettes" (Section Tir)	300 "
- Société du Tir aux Pigeons	1 750 "
- Club Hippique	14 000 "
- Pigeons-sports	750 "
- Volley-Ball-Club de ROYAN	1 100 "
- Société de Chasse "Les Amis de St-Hubert" ...	4 000 "
- Pétanque Saint-Pierre	250 "
- Royan-Craangerie Club Bouliste	250 "
- Club bouliste Royannais	300 "
- Union de la Boule Royannaise { Section Pétanque }	450 "
{ Section Lyonnaise }	500 "
- CREDIT RESERVE	29 750 "
	<hr/>
TOTAL	<u>157 550</u>

POUR MEMOIRE :

- Crédit à virer au chapitre 944 pour encourage- ment aux oeuvres éducatives de jeunesse ...	2 000 "
	<hr/>
	<u>159 550 Frs</u>

TOTAL des subventions allouées aux sociétés
Sportives : 15 000 + 157 550

172 550 Frs

./.....

CHAPITRE 945 - Article 657 -

Encouragement aux Sociétés Culturelles

- Crédit inscrit au B.P. 1970	23 250 Frs
- Jeunesse musicale de France	2 000 "
- Fanfare de l'Océan	2 000 "
- Harmonie municipale	7 000 "
- Société des Concerts Royannais	750 "
- Ciné-Club	500 "
- Photo-Club	300 "
- Société du Musée de ROYAN	2 000 "
- Baladins du ROY-YAN	1 000 "
- Club philatélique de la Côte de Beauté	-
- Cercle philatélique de ROYAN	100 "
- Royan-Echecs	300 "
- Ecole de Musique de ROYAN	5 000 "
- Société des Lettres de Saintonge et d'Aunis ..	200 "
- Club des cinéastes Amateurs	400 "
- Association pour une maison de la culture (section ROYAN)	1 700 "

./.....

CHAPITRE 951 - Article 657 -

SUBVENTIONS à caractère social -

- Crédit inscrit au B.P. 1970	23 070 Frs
- Subventions allouées par D.C.M. du 6.2.1970.. (AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL).	6 500 "
	<hr/>
RESTE A REPARTIR ...	16 570 Frs
- Amis des Bêtes	1 300 "
- Amicale des Donneurs de sang	1 800 "
- Amicale des Sapeurs Pompiers	1 300 "
- Association populaire de l'aide familiale ...	1 000 "
- Mutilés du travail	400 "
- Invalides du travail	250 "
- Blessés du Poison	200 "
- Association des Paralysés de France	200 "
- Mutuelle Générale du personnel des collectivités locales	100 "
- Association d'action éducative	100 "
- Association Valentin Haüy	750 "
- Prévention Routière	100 "
- Caisse d'Epargne de Marennes (pour livret à chaque naissance)	1 500 "
- Orphelinat mutualiste des policiers de France..	100 "
- Fédération Nationale des Déportés (F.N.D.I.R.P.)	250 "
- Médaillés militaires	200 "
- Camarades de combat	500 "
- Souvenir Français	500 "
- Anciens Combattants prisonniers de guerre (A. C. P. G.)	300 "
- Union Nationale des Poilus d'Orient	150 "
- Union Nationale des Sous-Officiers en retraite	250 "
- Hospitaliers Sauveteurs Bretons	750 "
- La Flotte	600 "
- Secours Catholique (pour vieillards)	850 "
- Ceux de Verdun	300 "
- Amicale des Retraités de la Gendarmerie (pour orphelinat)	100 "
- Croix d'Or (section de ROYAN)	200 "
- Union Départementale des Combattants Volontaires de la Résistance	150 "
- Association Départementale des Déportés (section de ROYAN) ;	150 "
- Association Nationale des Polios de France ..	220 "
- Crédit réservé	2 000 "

./.....

CHAPITRE 961 - Article 657 -

- Crédit inscrit au B.P. 1970		407 500 Frs
- <u>Subventions allouées par D.C.M. 6.2.1970 :</u>		
Office Municipal du Tourisme ...	146 000	} 326 000 "
Comité pour la diffusion de l'Art Contemporain (Festival)	180 000	
Foyer des Jeunes (figure au chapitre 944)		
RESTE A REPARTIR		81 500 Frs
- Office Départemental du Tourisme	2 500	} 64 500 "
- Syndicat d'Initiative	37 000	
- Société des Courses	25 000	

POUR MEMOIRE

Crédit à virer au chapitre 944

- Association ROYAN-VACANCES- JEUNESSE	15 000	} 17 000 "
- Foyer des Jeunes	2 000	
		81 500 Frs

T O T A L des subventions imputables au
Chapitre 961 :

407 500 - 17 000 390 500 Frs

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les Membres présents.

Pour Extrait conforme au registre,

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,



APPROUVÉ

ROYAN-MER, le 30 AVR. 1970
Le Sous-Préfet,



M. MATRAS.